

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET N°D/2014/155/PRG/SGG
PORTANT NOMINATION AU GRADE DE CHEVALIER
DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

- Vu La Constitution ;
VU L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;
VU La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;
VU Le Décret D/94/003/PRG/SGG du 26 Janvier 1994, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/ Le Grade de **CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE** est décerné à Monsieur **Ibrahima TOURE** Directeur Général de Plan International, pour ses innombrables services rendus aux Communes Urbaines et Rurales de Kissidougou – Guéckédou – Macenta - N'Zérékoré - Yomou et admis à faire valoir ses droits à la retraite.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 08 JUL 2014



Professeur Alpha CONDE
Grand Maître des Ordres Nationaux